



ANNEXE 1

Note de présentation du site

➤ CONTEXTE OPERATION GRAND SITE

La communauté de communes La Grandvallière, établissement public de coopération intercommunale regroupant 8 communes, compte parmi ses compétences obligatoires l'aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire dont les actions concernant l'Opération Grand Site.

A ce titre, l'EPCI souhaite intervenir sur le périmètre du site classé « Les 7 lacs du Plateau du Frasnois » pour une sécurisation des aménagements actuels, canalisation des flux de visiteurs dans le but de limiter les impacts négatifs de la fréquentation sur les espaces naturels et protection du site naturel.



➤ **RAPPEL DES ENJEUX GENERAUX DE LA MISSION**

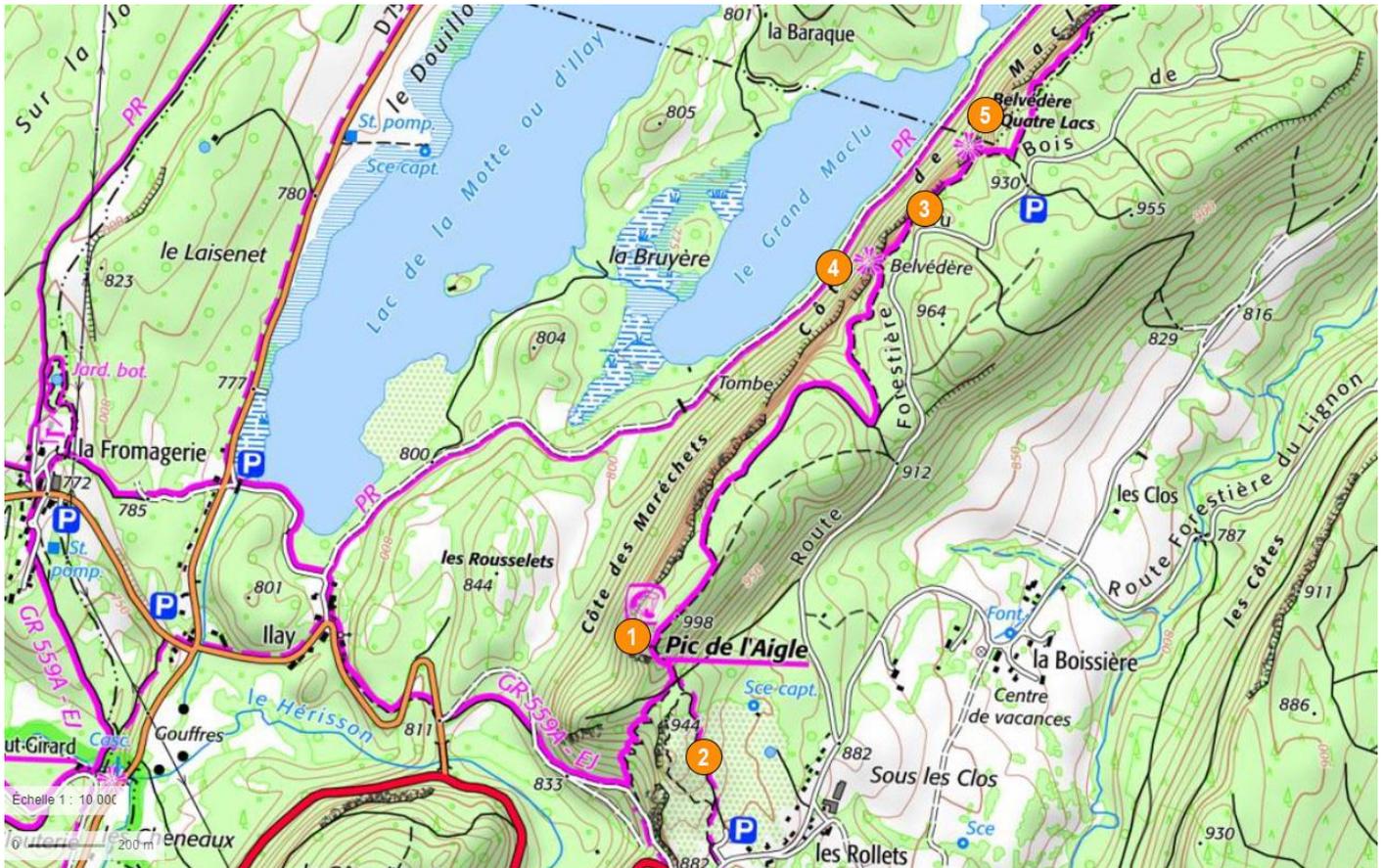
Enjeux environnementaux et paysagers

- Préserver la beauté paysagère du site par des aménagements sobres, intégrés et pérennes
- Préserver la biodiversité et les habitats en canalisant le cheminement, en limitant le piétinement et l'érosion
- Mettre en avant une frugalité dans les aménagements et dans leur gestion

Enjeux touristiques

- Accueillir le visiteur sur un site cohérent à l'échelle de l'Opération Grand Site par une homogénéité des équipements : cohérence de couleur, matériaux et mobilier
- Canaliser et fluidifier le cheminement, la circulation et le stationnement pour une meilleure découverte du site
- S'insérer dans la démarche OGS, vis à vis de sa philosophie générale : gestion de la fréquentation, aménagements en cohérence avec les lieux, respectueux de l'environnement et du paysage...

➤ PRESENTATION DES SITES D'INTERVENTION DANS LE CADRE DU MARCHÉ



Carte de localisation des secteurs concernés par la mission : Sentier du Pic de l'Aigle jusqu'au Belvédère des 4 lacs

1 - Belvédère du pic de l'aigle

- Belvédère du pic de l'aigle n°1
- Belvédère du pic de l'aigle n°2

2 - Cheminement entre le parking et le pic de l'Aigle

- Cheminement entre le parking et le pic de l'Aigle
- Cheminement entre le parking et le pic de l'Aigle / escalier béton et mains courantes
- Cheminement entre le parking et le pic de l'Aigle / main courante
- Cheminement entre le parking et le pic de l'Aigle / arrivée au pic de l'Aigle

3 - Cheminement entre les belvédères des 3 lacs et 4 lacs

4 - Belvédère des 3 lacs

- Belvédère des 3 lacs
- Belvédère des 3 lacs / partie gauche

5 - Belvédère des 4 lacs

- Belvédère des 4 lacs
- Escalier du belvédère des 4 lacs / changement de la main-courante et des marches
- Main courante du belvédère des 4 lacs

1 - TRANCHE FERME

1 - CHEMINEMENT ENTRE LE PARKING ET LE PIC DE L'AIGLE / ARRIVEE AU PIC DE L'AIGLE

Parcelle 39130 B 296

[Site actuel](#)



Marches en pierre hétérogènes et glissantes. Piétinement à gauche dommageable et causé par la hauteur de la première marche. A gauche du chemin se trouve une falaise abrupte : manque de sécurité de ce passage.

[Objectifs de l'intervention](#)

Maintenir l'accessibilité et la sécurisation des usagers, frugalité pour minimiser les aménagements et mettre en avant le caractère naturel du site, maîtrise de la fréquentation et des impacts sur le milieu naturel (érosion, ravinement)

2 - CHEMINEMENT ENTRE LE PARKING ET LE PIC DE L'AIGLE / ESCALIER BETON ET MAINS COURANTES

Parcelle 39131 B 296

[Site actuel](#)



Mains courantes hétérogènes ; Scellement en mauvais état. Marches bois et béton de différentes tailles.

Ravinement à venir si le cheminement n'est pas maîtrisé

[Objectifs de l'intervention](#)

Maintenir l'accessibilité des usagers, frugalité pour minimiser les aménagements et mettre en avant le caractère naturel du site, maîtrise de la fréquentation et des impacts sur le milieu naturel (érosion, ravinement)

2 - TRANCHE OPTIONNELLE 1

3 - BELVEDERE DU PIC DE L'AIGLE N°1

Parcelle 39131 B 296

Site actuel



Objectifs de l'intervention

Sécurisation des usagers, frugalité pour minimiser les aménagements et mettre en avant les paysages et le caractère naturel du site.

4 - CHEMINEMENT ENTRE LE PARKING ET LE PIC DE L'AIGLE

Parcelle 39131 B 296

Site actuel



Volée d'escaliers en bois abimés. Le bois est pourri et les marches sont creusées. Les visiteurs ont creusé un chemin parallèle : les abords sont piétinés et il y a risque de ravinement.

Objectifs de l'intervention

Maintenir l'accessibilité des usagers, frugalité pour minimiser les aménagements et mettre en avant le caractère naturel du site, maîtrise de la fréquentation et des impacts sur le milieu naturel.

5 - CHEMINEMENT ENTRE LES BELVEDERES DES 3 LACS ET 4 LACS

Parcelle 39130 B 78

Site actuel



Un passage glissant et soumis au piétinement et à l'érosion

Objectifs de l'intervention

Maintenir l'accessibilité des usagers, frugalité pour minimiser les aménagements et mettre en avant le caractère naturel du site, maîtrise de la fréquentation et des impacts sur le milieu naturel (érosion, ravinement)

La réflexion de l'aménagement peut être engagée sur un détournement du tracé du chemin.

6 - ESCALIER DU BELVEDERE DES 4 LACS / CHANGEMENT DE LA MAIN-COURANTE ET DES MARCHES

Parcelle 39131 B 78

Site actuel



Main-courante de l'escalier en bois, nécessitant des réparations régulières. Fort impact visuel.

Marches en bois hétérogènes et glissantes.

Objectifs de l'intervention

Maintenir l'accessibilité des usagers, frugalité pour minimiser les aménagements et mettre en avant le caractère naturel du site, maîtrise de la fréquentation et des impacts sur le milieu naturel (érosion, ravinement)

7 - BELVEDERE DES 3 LACS / PARTIE GAUCHE

Parcelle 39131 B 78

Site actuel



Barrières bois. L'entassement des cailloux au pied de la barrière a réduit la hauteur de celle-ci qui n'est plus conforme aux normes en vigueur.

Objectifs de l'intervention

Sécurisation des usagers, frugalité pour minimiser les aménagements, valoriser le paysage et mettre en avant le caractère naturel du site, maîtrise de la fréquentation et des impacts sur le milieu naturel (érosion, ravinement)

3 - TRANCHE OPTIONNELLE 2

8 - CHEMINEMENT ENTRE LE PARKING ET LE PIC DE L'AIGLE / MAIN COURANTE

Parcelle 39130 B 296

Site actuel



Main courante en bois à fort impact visuel

Objectifs de l'intervention

Maintenir l'accessibilité des usagers, frugalité pour minimiser les aménagements et mettre en avant le caractère naturel du site, maîtrise de la fréquentation et des impacts sur le milieu naturel (érosion, ravinement)

9 - MAIN COURANTE DU BELVEDERE DES 4 LACS

Parcelle 39131 B 78

Site actuel



Main courante bois avec fort impact visuel, entre le belvédère des 4 lacs et le parking. Falaise quelques mètres plus loin sur la gauche.

Objectifs de l'intervention

Sécurisation des usagers, frugalité pour minimiser les aménagements, valoriser le paysage et mettre en avant le caractère naturel du site, maîtrise de la fréquentation et des impacts sur le milieu naturel (érosion, ravinement)

10 - BELVEDERE DU PIC DE L'AIGLE N°2

Parcelle 39131 B 296

Site actuel



Objectifs de l'intervention

Sécurisation des usagers, frugalité pour minimiser les aménagements, valoriser le paysage et mettre en avant le caractère naturel du site, maîtrise de la fréquentation et des impacts sur le milieu naturel (érosion, ravinement)

Mise en cohérence avec les aménagements de l'OGS.

11 - BELVEDERE DES 3 LACS

Parcelle 39131 B 78

Site actuel



Objectifs de l'intervention

Sécurisation des usagers, frugalité pour minimiser les aménagements, valoriser le paysage et mettre en avant le caractère naturel du site, maîtrise de la fréquentation et des impacts sur le milieu naturel (érosion, ravinement)

Mise en cohérence avec les aménagements de l'OGS

12 - BELVEDERE DES 4 LACS

Parcelle 39131 B 78

Site actuel



Garde-corps bois joutant le garde-corps métallique, nécessitant des réparations.
Garde-corps métallique à uniformiser avec le reste du mobilier

Objectifs de l'intervention

Sécurisation des usagers, frugalité pour minimiser les aménagements, valoriser le paysage et mettre en avant le caractère naturel du site, maîtrise de la fréquentation et des impacts sur le milieu naturel (érosion, ravinement)

Mise en cohérence avec les aménagements de l'OGS

4 - Références de mobilier

Le mobilier proposé dans les aménagements doit s'appuyer sur les éléments définis dans le cadre de la démarche OGS, à savoir en reprenant les éléments suivants pour un soucis d'homogénéité et de cohérence.

Même si la typologie de mobilier est déterminée, leur implantation et pertinence est à questionner vis-à-vis de l'état existant.

GARDES CORPS



Garde corps métallique RAL 7016

MAINS COURANTES



Garde corps métallique RAL 7016